

Lyon, le 26 FEV. 2020

Le Maire de Lyon

Monsieur le Président,

Nous avons pu échanger ce jour sur les évolutions du site de la clinique Trarieux et vous m'avez fait part de vos craintes vis-à-vis du projet de construction, conduit par Adim Lyon (Vinci), dessiné par l'architecte Dumetier Design et Atelier 27, qui a fait l'objet d'un permis de construire déposé le 02 août 2019.

Comme je vous l'ai indiqué, l'instruction de ce permis de construire a été suspendue à ma demande depuis Noël, pour prendre le temps d'écouter les demandes des riverains et apprécier l'impact du projet dans son environnement proche.

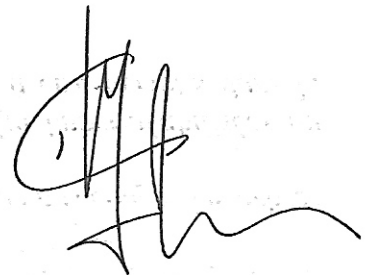
Je m'engage, suite à nos échanges à reprendre de nouvelles discussions avec l'opérateur du projet pour faire évoluer les implantations bâties et modifier le projet de façon à :

- Préserver la végétation et la biodiversité présente sur le site, ne pas couper les arbres en place*
- Orienter plutôt les nouvelles constructions sur les zones déjà imperméabilisées du tènement, particulièrement en lieu et place des bâtiments destinés à être démolis dans le cadre du projet*

Je vous confirme par ailleurs que j'ai demandé à mes services d'étudier la création d'une liaison verte directe depuis cette parcelle avec le parc Chambovet, pour permettre à ce projet de s'inscrire dans un cadre végétalisé plus large, en imaginant de nouveaux cheminements depuis la rue Trarieux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Gérard COLLOMB



*Monsieur Laurent ROCHET
Président de l'association J'aime Montchat
19 Impasse Duret
69003 Lyon*